

L'APPROVISIONNEMENT **DES SCIERIES DE FEUILLUS EN QUESTION!**

MAURICE CHALAYER

Comment pour les scieurs de feuillus prévoir l'avenir en termes d'investissements et de croissance de volumes avec autant d'incertitudes sur les volumes offerts, en particulier pour le chêne ? Inquiétude réelle ou injustifiée surtout lorsque les experts affirment que la 3^{ème} forêt d'Europe et ses 16 millions d'hectares possède un gros potentiel avec les deux tiers de sa surface plantés en feuillus¹ ! Peut-être seulement un problème de gestion de la mobilisation

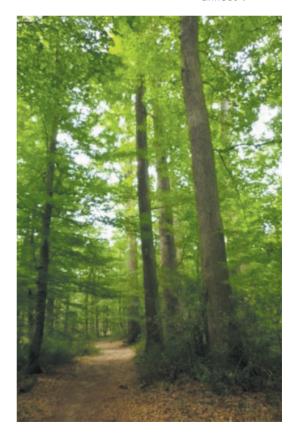
et d'un manque de dialogue entre producteurs et transformateurs?

Retour de la croissance dans le feuillu, mais des inquiétudes sur les approvisionnements.

Alors que les marchés des sciages feuillus sont porteurs et que la transformation bat son plein dans les scieries françaises, la polémique enfle au sujet des approvisionnements. Une préoccupation relevée chez une douzaine de scieurs de feuillus relevée dès juin 2017 dans une enquête parue dans ce journal¹.

Afin de mobiliser son volume, en effet, chaque scieur doit battre la campagne et s'en aller toujours plus loin de son site de transformation. La « faim de bois » est même tellement vive que les industriels sont contraints d'enlever les petits traditionnellement destinés aux artisans scieurs. Un équilibre

L'approvisionnement des scieries de feuillus. un problème récurrent depuis plusieurs années!



^{1 - «} Quel avenir pour les scieries de feuillus ? 2ème partie ». La Forêt Privée, n°355, juin 2017

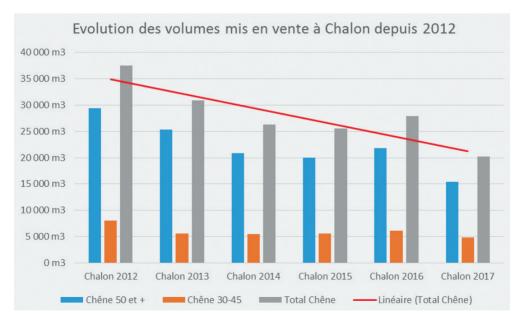
menacé, dénoncé par les acteurs eux-mêmes, mais un constat que ne semblent pas partager ou dont ne sont pas assez conscients les détenteurs de la ressource.

Y-a-t-il rétention de matière dans le but de faire grimper artificiellement les prix? Ou bien, tout simplement la baisse des volumes mis sur le marché estelle due à un manque de matière correspondant aux desiderata des utilisateurs²? C'est en tout cas ce que pensent de nombreux scieurs qui constatent, impuissants, le recul, année après année, des volumes mis en vente. Selon David Chavot, directeur de la scierie Margaritelli à Fontaines en Saône-et-Loire, qui transforme quelque 50 000 m³ de feuillus (90 % de chêne et 10 % de frêne) «La meilleure preuve que ce ne sont pas les cours du chêne pratiqués actuellement qui sont

Volumes martelés de chêne 30 et + en Bourgogne sur la période 2012-2017. Source ONF. un frein à sa mise en marché, mais bel et bien l'insuffisance de volume mobilisé!»

Et pourtant, les expertises de l'IFN sont rassurantes. Le réservoir de matière est bien là avec un volume sur pied, hors peupleraies, de 1648 Mm³ de bois fort pour les feuillus (59 %), et 937 Mm³ (41 %) pour les résineux.

Les experts l'affirment et le véhiculent jusque dans les grands médias. Faisant passer les transformateurs pour des professionnels bien timides quant à leurs capacités à utiliser une matière première selon eux disponible en abondance dans la troisième forêt d'Europe. Qui a tort ? Qui a raison ? Impossible de trancher, tant chacun campe sur ses positions et se renvoie la balle. Mais en temps t, les



^{2 -} Le volume de bois d'œuvre de chêne commercialisé chaque année, selon Agreste et l'enquête de branche EAB, est en diminution de 500 000 m³ entre 2005 et 2015, un volume qui s'établit actuellement autour de 2,2 Mm³, (pour mémoire 3,120 Mm³ en 1990) commercialisés pour moitié par l'ONF et pour moitié par les opérateurs de la forêt privée: coopératives, experts forestiers, scieurs, exploitants et gré à gré avec les propriétaires.

transformateurs ont besoin de savoir vers où se dirige la mobilisation des grumes de feuillus et en particulier celles de chêne.

Selon David Chavot: « Les marchés du sciage sont porteurs, mais il manque du bois à l'entrée de la scierie. Qu'en sera-t-il demain? Nous sommes sérieusement préoccupés par cette problématique. Cela fait 20 ans que l'on se pose la question. Pendant ce temps on nous montre du doigt en nous accusant, nous scieurs, d'être les principaux responsables du déficit de la balance commerciale, par manque de compétitivité et pour l'insuffisance de la transformation. »

Sauf qu'aujourd'hui la scierie de feuillus française a le vent en poupe. Les marchés sont là et la scierie française pourrait même à moyen terme reprendre sa place de leader dans la transformation du feuillu en Europe³, à condition bien sûr que la matière première sorte de la forêt!

Sauf qu'aujourd'hui aussi, les scieries de feuillus sont entrées dans un cycle de modernisation espéré depuis longtemps. La scierie Margaritelli, par exemple, mais on pourrait en citer d'autres, en est l'illustration avec l'installation pour un million d'euros de cellules de séchage et d'étuvage, sans parler de sa ligne de sciage pour lamelles minces destinées au parquet contrecollé, renouvelée et mise au point en 2012. Il convient aussi de citer le matériel de sciage visible à la Ligna d'Hanovre en mai dernier, destiné pour l'essentiel à



L'optimisation du sciage, un outil en pointe depuis plus d'une décennie chez Margaritelli, un des plus gros scieurs de feuillus de France. des scieurs de feuillus.

Selon David Chavot, « on donne trop de crédit à l'Inventaire Forestier National. Il y a désaccord sur les méthodes d'évaluation, les critères de filtre utilisés, et la frontière entre ce que l'on appelle le bois d'œuvre et le bois d'industrie ou pour l'énergie. Une simple modification de la hauteur moyenne des peuplements ou bien des diamètres minimum considérés pour le bois d'œuvre, conduisent à des variations très importantes du volume total de chêne disponible pour la scierie. »

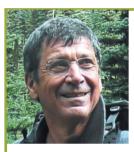
Au bout du compte la fiabilité de l'inventaire est mise en cause. En résumé, les volumes annoncés et ceux mis en marché ne sont pas en adéquation. Il manque du bois. L'exemple de la Bourgogne l'illustre. Chaque année le volume baisse : 30% du volume de bois d'œuvre en moins a été mis en vente par l'Office national des forêts entre 2012 et 2017!

^{3 -} Place occupée par la Roumanie depuis plusieurs années avec un volume de sciage de 1,7 Mm³ en 2014, lorsque la France a produit 1,3 Mm³ (pour mémoire 3,6 Mm³ en 1970 et 2,7 Mm³ en 2000) (source Agreste et FAO)

« Le comble, c'est que nous avons les marchés du sciage. Nous avons même montré notre capacité, dans un contexte porteur, à répercuter les hausses du prix d'achat de la matière première, soit 50 % sur le chêne en 3 ans et 100 % depuis 2009 », selon David Chavot. « Nous les assumons, mais en contrepartie où sont les volumes de grumes ? Les

organisations forestières parlent d'un prélèvement du chêne en très léger recul pour le domaine public et en augmentation dans le domaine privé, pour une modeste progression du volume total de l'ordre de 5 %. Progression absolument insuffisante pour répondre à la demande des marchés actuels »

En conclusion, les transformateurs qui ont un besoin





Yves POSS

Lever les incertitudes de l'approvisionnement par un retour a la confiance

Yves Poss, ingénieur général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts, conseiller pour la forêt au PNR de Millevaches, notamment, répond aux questions de La Forêt Privée.

La Forêt Privée: De par votre carrière professionnelle, vous êtes l'un de ceux qui connaissez très bien les arcanes de l'amont forestier. À ce titre, que pensez-vous de la problématique actuelle concernant le manque de fiabilité des inventaires forestiers dénoncé par les producteurs de sciages?

Yves Poss: Je pense que les scieurs ciblent mal leurs doléances, et font à cette occasion une erreur: l'inventaire forestier est un bon outil. Il mesure la surface de la forêt française, le stock sur pied et la production de bois, et, depuis peu, le prélèvement, à partir des souches exploitées depuis cinq ans. Il suit ainsi les évolutions. À partir de ces données, avec l'aide de FCBA, et d'experts, il a pu calculer les « disponibilités brutes » des forêts métropolitaines, puis les « disponibilités technicoéconomiques », c'est à dire les volumes qui, dans les conditions techniques et économiques actuelles, pourraient être exploitées chaque année, d'ici 2035. Avec deux hypothèses, soit un maintien de la sylviculture actuelle, soit une sylviculture plus dynamique. Il annonce ainsi des possibilités de récolte accrue : ce disponible se manifeste par la croissance du volume stocké sur pied, en métropole, de plusieurs dizaines de millions de mètres cubes chaque année. Je suggère que les scieurs réclament une présentation, dans chaque région, des méthodes de l'inventaire. Il s'agit de mieux leur expliquer à quoi il peut être utile, et d'engager un débat sur les massifs où ces disponibilités technico-économiques ont été décelées, avec leurs caractéristiques en essence et dimension : comment faire pour que ces disponibilités technico-économiques soient exploitées ? Car l'inventaire est fiable, et le ministère de l'Agriculture contrôle son activité. Il valide ses résultats.

La Forêt Privée : Mais alors où est le problème ?

Y. P.: Il est dans la confusion entre disponibilité et offre: cet abus de langage apparaît dans l'étude des disponibilités. Ces disponibilités existent, mais les scieurs ne connaissent, dans leur vie professionnelle, que l'offre, que les volumes présentés sur le marché. Et cette offre est l'expression des décisions des vendeurs, au sens très général: ce que l'inventaire ne peut pas mesurer. Pour l'offre de bois sur pied, en forêt gérée par l'ONF, il peut s'agir d'une tendance générale de sylviculture, avec des prélèvements à l'hectare allégés: par exemple, la tendance à l'irrégularisation des forêts est loin d'être neutre sur l'approvisionnement en bois des industries⁴. Ou encore, d'une volonté des collectivités propriétaires de maintenir des peuplements hors exploitation, peut-être de les affecter plus largement à l'affouage? Le propriétaire privé a une relation personnelle avec son patrimoine boisé, qui lui apporte du plaisir, un espace de liberté, de vie sauvage à la biodiversité maintenue: l'offre de bois ne peut guère se faire au détriment de cette composante personnelle. Une coupe sera mise en vente si elle est bonne pour l'avenir de la forêt⁵, et si, dans la relation commerciale, le vendeur « s'y retrouve ». En bois abattu, le bois d'œuvre n'est offert qu'après une opération de tri et de découpe, qui a un coût, et appelle des



impérieux de visibilité afin d'asseoir leur plan d'action à venir souhaitent non seulement une évaluation de la disponibilité de la ressource mais une meilleure anticipation de l'offre réelle, par les grands opérateurs.

Yves Poss, fort d'une carrière passée dans l'administration forestière, plutôt que de surenchérir sur la problématique soulevée par les scieurs, suggère que « dans chaque région les scieurs réclament une présentation des méthodes de l'inventaire et engagent un débat sur la disponibilité (souvent confondue avec l'offre) technico-économique ». (lire l'encadré complet)

Pour David Chavot « il y a une demande urgente d'une expertise fiable, indiscutable,

compétences. Avec les débouchés offerts par le bois énergie, certains lots peuvent partir en totalité à la trituration et aux chaudières, évitant cet examen de chaque tige. Le partage entre les grumes et les billons peut aussi faire la part trop belle au bois de chauffage. Ce que l'inventaire ne peut anticiper: il indique ce que pourraient devenir les tiges, mais ignore les choix qui seront faits lors de l'exploitation. La récolte totale annoncée par l'inventaire est voisine du résultat global des enquêtes auprès des acheteurs et des consommateurs (EAB et CEREN), alors qu'apparaît une dérive d'un volume qui part plutôt vers l'autoconsommation que vers les bancs de scie. Cela montre où partent certains bois qui auraient pu être destinés au banc de scie.

La Forêt Privée : Comment alors améliorer la situation ?

Y. P.: Des engagements, des objectifs de volume ont été pris. L'offre de bois frais constatée cette année pourrait être confrontée aux disponibilités technico-économiques et aux objectifs de vente de bois qui ont été annoncés. Le Ministère de l'agriculture pourrait organiser des rencontres, au niveau régional, d'une part avec l'ONF pour un échange à propos de ces écarts dans les forêts domaniales et communales, et d'autre part avec le CRPF, les coopératives et les experts, pour la forêt des particuliers. Pour comprendre d'où vient ce manque de bois. La faiblesse de l'offre s'explique aussi par l'appréhension des propriétaires au bouleversement de leurs peuplements, à l'état du parterre de coupe, des dessertes et des tiges en réserve après l'enlèvement. Et également par la méfiance liée à de trop fréquentes déceptions commerciales. Ces réticences pour l'offre de bois pourraient être levées si, au niveau de leur entreprise, un plus grand nombre de scieurs décidait de rétablir une réputation positive, assurant la qualité du chantier d'exploitation, et sachant faire connaître leur rigueur dans les paiements. La question est de retrouver la confiance des détenteurs de cette ressource, vendeurs réguliers ou occasionnels, pour conforter leur approvisionnement. Une évolution des modes de ventes pourrait aussi être envisagée.

La Forêt Privée : Les professionnels seraient-ils trop timides ?

Y. P.: La position des scieurs de chêne est fondée: les acheteurs de bois « ne peuvent assurer les risques d'un développement que dans les limites autorisées par l'incertitude que crée l'irrégularité de l'offre, en volume et en qualité. Ou plus exactement ils ont besoin que cette incertitude soit levée⁶ ». Et la responsabilité n'est pas à Bruxelles: au sein même de l'Union européenne, l'Autriche exploite près de 90 % de ses disponibilités en bois, et débite la totalité de ses grumes. Les rencontres des « programmes régionaux de la forêt et du bois » sont une occasion pour poser nettement le problème: les progrès sont possibles par des modifications des systèmes de mobilisation, ou des modes de relations entre acheteur, propriétaire, gestionnaire, entrepreneur de travaux forestiers. Il y a déjà eu des avancées : c'est un beau projet pour nos forêts!

^{4 -} Ministère de l'agriculture, rapport conjoint IGF/CGAAER/CGEDD, le régime forestier mis en œuvre par l'ONF dans les forêts des collectivités, annexe 2, mai 2015, p. 37.

^{5 -} Didolot François, Thomas Julie, Le propriétaire forestier, organisateur du territoire, dans La Forêt Privée, n° 357 de septembre-octobre 2017, pp. 41-46

^{6 -} Programme national forestier, 2006, répétant le rapport parlementaire de Dominique Juillot, La filière bois française, - la compétitivité, enjeu du développement durable, rapport parlementaire, Paris, Ministère de l'agriculture, de la pêche et des affaires rurales, juin 2003,104 p. (http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/034000475/index.shtml)

partagée par l'ensemble de la filière et arbitrée, il va de soi, par le ministère de l'Agriculture ». Une attente confirmée par Hervé Pépin, scieur de chêne à St Nizier-le-Bouchoux dans l'Ain «Les producteurs attendent des chiffres avérés quant à la disponibilité de la ressource à prélever dans l'avenir. Ce manque de fiabilité donne une image

"agricole et approximative", alors qu'ilconviendrait de montrer une vision "industrielle et carrée". Les investissements sont répartis dans les scieries de chêne, mais comment être serein pour investir alors que le chômage technique par manque de bois a touché certaines scieries ces deux dernières années ».

Pour Luc Bouvarel, directeur de Fransylva, « il faut faire évoluer





Luc BOUVAREL

Construire un partenariat au plus vite

Luc Bouvarel, directeur de Fransylva (Forestiers Privés de France) souhaite construire un vrai partenariat entre producteurs et transformateurs. Utopie ou objectif partagé ? Il s'en explique pour La Forêt Privée.

La Forêt Privée: En mettant le curseur sur les insuffisances de l'inventaire forestier, est-ce une bonne manière d'aborder le problème des approvisionnements feuillus, en particulier dans le chêne?

Luc Bouvarel: Cessons de chercher des justifications qui ne semblent être que des faux-semblants. Pourquoi accuser l'inventaire forestier en jetant le doute sur les informations qu'il délivre à la filière pour justifier un problème d'approvisionnement? Ne faut-il pas plutôt préciser ou faire évoluer la prise de ces informations. « Ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on va régler des problèmes de température » diront certains!

La Forêt Privée: Mais alors pourquoi les scieries de chêne ont-elles des problèmes d'approvisionnement? Certaines sont même menacées de fermeture, voire de chômage technique à cause du manque de bois?

L. B.: La cause est-elle due à un défaut d'approvisionnement? A une disparition des marchés? A une exportation des grumes vers d'autres pays ou continents? A un défaut d'investissement à l'amont pour produire des bois de qualité? A un défaut d'investissement à l'aval pour moderniser et optimiser la transformation? A un défaut d'innovation, d'imagination pour concevoir des produits nouveaux répondant aux demandes des marchés? Peut-être un mélange de tout cela! Chacun, et selon où il se situe dans la chaîne de production, a son idée et cherche à persuader les décideurs que la ou les raisons qu'il donne sont les bonnes! Ce qui l'amène à proposer voire imposer selon son poids une solution qui le sort temporairement de l'impasse dans laquelle il était! Mais pour combien de temps?

La Forêt Privée : Comment alors sortir de l'impasse?

Y.P.: Depuis maintenant quatre ans nous avions tenté de proposer d'avancer sur la contractualisation. Cela induisait des changements profonds dans la façon et la manière de conduire les relations commerciales entre producteurs et transformateurs. Nous en sommes à un stade où il va falloir agir, sinon le dilemme « je t'aime moi non plus » va nous conduire à une faillite généralisée. Engageons des actions concrètes et pratiques entre scieurs volontaires et producteurs de bois afin de sauvegarder et d'améliorer les outils de transformation. Ce qui permettra un renouvellement économique des forêts, rassurant ainsi les propriétaires qui investissent et prennent de grands risques en termes économiques.





✓ Interview

Lional PIET

Coforet veut davantage s'investir dans le feuillu

Lionel Piet, directeur de la coopérative COFORET dans le Rhône, une des plus importantes coopératives française (700 000 m³), explique comment sa coopérative pourrait dans un proche avenir mieux répondre aux besoins des scieurs de feuillus.

La Forêt Privée : Etes-vous sensible à la problématique

« manque de bois » soulevée par les scieurs de feuillus ?

Lionel Piet: En tant qu'organisation de producteurs ancrée dans le territoire, nous avons pour ambition d'approvisionner les scieurs locaux. Grâce à la contractualisation et à l'anticipation des produits livrés, nous contribuons à la sécurisation des besoins de nos clients. Nous sommes donc sensibles au manque de bois qui s'exprime dans le secteur du feuillu par la demande d'un flux de livraison déterminé sur un pas de temps lona.

 La Forêt Privée : Comment votre coopérative, davantage impliquée dans le résineux, pour des raisons historiques et de situation géographique, pourrait-elle plus s'impliquer dans la mobilisation et l'approvisionnement des scieries de feuillus?

L. P.: Il est vrai que notre territorialité en Auvergne Rhône-Alpes et en Bourgogne Franche-Comté est caractérisée par un des plus fort taux de résineux (65 % du volume sur pied contre 35 % en France). Cependant depuis 3 ans nous avons inscrit dans les stratégies de la coopérative l'accroissement de notre activité de récolte de bois feuillus. Pour ce faire, nous avons recruté des techniciens en ce sens et nous nous sommes dotés de compétences nouvelles. En tout cas nous avons bien conscience qu'il faut soutenir les transformateurs de feuillus.

l'inventaire, mais surtout engager des actions entre producteurs et transformateurs afin de sauvegarder et améliorer la transformation du bois ». (lire l'encadré complet)

Quant au besoin de davantage mobiliser du feuillu en direction des scieries, Lionel Piet, directeur de Coforêt, dit avoir inscrit dans les stratégies de Coforêt « un accroissement de l'activité de récolte de bois feuillus ». (Lire l'encadré complet)

On lira également le point de vue de Pierre Chavet sur la ressource en bois et la diminution du stock de bois marchands, page 27.

En tout cas, peut-on espérer que se mette en place enfin un consensus sur le potentiel réel de feuillus disponibles pour l'industrie de transformation pour aller vers une « économie de filière structurée » incluant l'exportation de produits transformés en lieu et place des grumes?

